

Compte-rendu conseil municipal du 25 septembre 2018 à 20h30, salle communale

Présents : Aude BETTINELLI, Jean-Marc FEVRE, Jean-François MENESTRIER, Bruno PETIET, Elisabeth RABOLIN, Laurence RICQ, Alexandre SOUL, Maryline VALDUGA, Etienne VUILLEMIN, Bertrand RUHIER, Carole LAMIELLE, Stéphane RENAUD

Absent excusé : Sébastien THIBAUD

Pouvoirs : François-Xavier POUX à Laurence RICQ – Florence VRAC, à Aude BETTINELLI

Secrétaire de séance : Stéphane RENAUD

La séance est ouverte à 20h36.

Ordre du jour :

1. -Approbation compte-rendu du 28 aout 2018
2. -Régime indemnitaire des agents
3. -Adhésion au comité des œuvres sociales de la CAGB pour les agents
4. -Assurance risque statutaire
5. -Achat connecteur pour envoi automatisé des données relatives au prélèvement à la source
6. -Demande de droit de places kebab
7. -Vote du FSL et FAAD
8. -Modification du programme local de l'habitat
9. -Devis – VOIRIN DENOIX - électricité
10. -Devis – PARENTE – mur de soutènement de la future Mairie
11. -Commission d'ouverture des plis
12. -Questions diverses

1. Approbation compte-rendu du 28 aout 2018

Le point est ajouté à l'ordre du jour, pour l'approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

2. Régime indemnitaire des agents

Le RIFFSEP est composé de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) qui sera versé mensuellement et du CIA (Complément indemnitaire annuel) qui sera versé annuellement suite au résultat de l'engagement professionnel déterminé pendant les entretiens professionnels.

Il est proposé de voter un montant plafonné pour chaque groupe de fonctions, 5000€ (annuel) pour l'IFSE et de 1200€ à 1260€ (annuel) pour le CIA.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Arrivé de M. Jean-François MENESTRIER à 20h45

3. Adhésion au comité des œuvres sociales de la CAGB pour les agents

L'adhésion au comité des œuvres sociales de la CAGB, permet aux agents de bénéficier de prix préférentiels sur des places de cinéma, des entrées réduites, des spectacles etc.

Il est demandé des détails sur le mode de calcul des cotisations, et des explications plus vastes quant aux modalités de paiement de ladite cotisation.

Afin d'apporter des éléments plus précis, le point est ajourné et sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pour : Contre : Abstention :-

4. Assurance risque statutaire

Il s'agit de renouveler l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs, car celui en cours arrive à échéance de sa durée de quatre ans et se termine au 31 décembre 2018.

Cette assurance permet de couvrir les indemnités journalières en cas d'accident du travail, ou des différents risques de maladies.

Cette offre découle d'un appel d'offre qu'a effectué le centre de gestion, c'est l'assureur sofaxis qui a été désigné.

Il est donc proposé d'adhérer à la proposition d'adhésion du centre de gestion.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

5. Achat connecteur pour envoi automatisé des données relatives au prélèvement à la source

Au 1^{er} janvier 2019, le prélèvement à la source s'effectuera sur les salaires mensuellement, afin d'aligner au mieux les évolutions de la vie. Pour mettre en place cette démarche, la commune doit s'équiper d'un connecteur et ainsi permettre l'envoi automatisé des déclarations, la récupération et l'intégration automatique des taux de prélèvements, ainsi que les récupérations automatiques des comptes rendus métiers (CRM).

Il est donc proposé l'achat d'un connecteur auprès des services de l'ADAT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

6. Demande de droit de places kebab

Un vendeur de kebab a demandé l'autorisation de placer son camion dans la commune une fois par semaine de 17h30 à 21h. Il est rappelé que sont déjà présents en semaine, un vendeur de pizza et de kebab.

Après réflexion, il est convenu que vis-à-vis du vendeur de kebab déjà en place cela serait de la concurrence déloyale, et de plus, il est préférable que soit proposé une diversité de l'offre et donc qu'il n'y est pas deux fois la même nourriture vendue dans la même semaine.

Cette proposition est rejetée.

Pour : Contre : 9 Abstention : 4

7. Vote du FSL et FAAD

Arrivé de M. Bertrand RUHIER à 20h55

Dans le cadre du nouveau plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), il est proposé de mettre en place le fonds de solidarité pour le logement (FSL) et le fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FAAD).

La cotisation est à hauteur de :

0.61€/habitant pour le FSL soit 614€88 (pour 1008habitants)

0.30€/habitant pour le FAAD soit 302€ (pour 1008habitants)

La question qui se pose, c'est de savoir si la commune est réellement concernée par ce plan et si financièrement, elle peut se permettre une dépense sans être sûr que cela soit d'utilité pour les habitants.

Cette proposition est rejetée à l'unanimité.

Vote FSL : Pour : 0 Contre : 14 Abstention : 0

Cette proposition est rejetée à l'unanimité.

Vote FAAD : Pour : 0 Contre : 14 Abstention : 0

8. Modification du programme local de l'habitat

Suite à l'adhésion de la commune à la CAGB au 1^{er} janvier 2017, il est demandé de modifier le périmètre du programme local de l'habitat.

Ce programme permet pour toutes les catégories sociales, d'améliorer l'habitat, et d'effectuer des travaux d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite etc.

Pour le moment, il est question avant tout d'un avis car tout est déterminé en fonction du SCOT, que ce soit le montant financier ou le nombre de logements conventionnés (actuellement 14 logements sont conventionnés dans la commune et une prévision de 36 logements sur les 165, soit un objectif d'environ 20%).

Il y aura des discussions de secteurs de l'évolution de la commune, dans l'intérêt de la mixité sociale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

9. Devis – VOIRIN DENOIX – électricité

Le maire énumère les différents montants du devis qui concerne l'ajout d'une prise et d'un luminaire sous le préau de l'école, l'augmentation de l'ampérage du disjoncteur de la mairie, le changement du luminaire de la salle Roland Boisson, et la sécurisation des prises extérieur de la mairie actuelle.

Cette proposition est adoptée.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

10. Devis – PARENTE – mur de soutènement de la future Mairie

Le devis reçu doit être réactualisé, et une comparaison avec deux autres devis va être effectuée.

Afin d'apporter des éléments plus précis, le point est ajourné.

~~**Pour : Contre : Abstention :**~~

11. Commission d'ouverture des plis

Il est demandé de mettre à jour les titulaires et suppléants pour la commission d'ouverture des plis.

Les nouveaux titulaires sont :

- BETTINELLI Aude
- RABOLIN Elisabeth
- FEVRE Jean-Marc

Les nouveaux suppléants sont :

- RENAUD Stéphane
- LAMIELLE Carole
- VUILLEMIN Etienne

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

12. Questions diverses

a) Spectacle de fin de Noël de l'école

Le directeur de l'école demande si la mairie serait d'accord pour cofinancer l'un des spectacles de fin d'année qui aura lieu le 14 décembre 2018 à hauteur de 500€ (l'autre étant pris en charge par l'association bouts d'ficelle).

Les élus présents sont d'accord pour ce cofinancement.

b) Réfection des toilettes

Les honoraires de l'architecte ne semblent pas raisonnables, il est proposé de demander un autre devis.

c) Suivi des travaux de la nouvelle mairie

Une levée de réserve bloque la déclaration de fin de travaux, et l'entreprise n'est pas très réactive malgré plusieurs relances via l'architecte. Le 31 août 2018, un courrier en LRAR a été envoyé à l'architecte afin de demander que les travaux soient terminés au plus vite afin de lever les réserves et de prendre possession des lieux. Le 24 septembre 2018, le Maire a eu un échange téléphonique avec l'architecte à ce sujet et notamment sur :

- la réalisation d'un organigramme des clefs de la nouvelle mairie,
- la mise en place des barres de seuil,
- le remplacement de la vitre de la porte d'entrée,
- la réalisation de l'isolation à l'accueil (espace de convivialité),
- La baie vitrée du côté de l'école maternelle,
- La fermeture des trous de l'ancienne porte de secours,
- L'installation des rideaux du secrétariat et du bureau du maire.

Un courrier en LRAR sera envoyé pour rappel.

d) La porte de sortie de secours de l'école

Lors de l'exercice de sécurité, les enfants n'ont pas réussi à ouvrir la porte, c'est la maitresse qui a du se frayer un chemin parmi les enfants pour s'en occuper. Suite à cela, le barillet va être changé par une entreprise.

e) Réunion PLI

Suite à la réunion du PLU avec M. SERRET de la CAGB, il en est ressorti que la commune va être dans l'obligation de revoir le zonage car actuellement il y a trop de zone à urbaniser pour que le PLU puisse être validé en l'état actuel.

f) Intermarché

Un adhérent a été désigné, le plan de financement est en cours et ainsi par la suite le projet de construction pourra être mis en route.

g) Travaux assainissement

Des travaux d'assainissement vont être réalisés au bout de la rue des ballotés et la rue de saviots.

La séance est levée à 22h10.